



Règlement

Bad Avril - Lieusaint

Promobad (v1)

Dimanche 26 avril 2020 – Gymnase Dacoury – Bld Schoelcher
77127 - Lieusaint - 8H30 – 18h00

Le tournoi « Bad Avril » est un tournoi Promobad destiné à promouvoir le Badminton placé sous le signe du respect et de la convivialité.

- 1- Ce règlement particulier complète les dispositions du Règlement Général des Compétitions de la FFBAD tout en conservant les spécificités de la compétition **Promobad**.
- 2- Tous les participants doivent être en règle avec la FFBaD (licence à jour) et non soumis à une quelconque suspension fédérale.
- 3- Les inscriptions sont ouvertes :
 - Aux joueurs **NC / P12 / P11 / P10** au jour du tirage au sort en DH et DD
 - Classement D et au-delà non autorisé (y compris dans les classements SH, SD et DX des inscrits)
 - Aux seniors et vétérans
 - Aux clubs des départements 77 et 91 proches de la commune de Lieusaint afin de respecter l'esprit de proximité du Promobad.
- 4- Les matchs se joueront en respect des règles de jeu du badminton en 2 sets gagnant de 21 points.
- 5- Les tableaux proposés seront le **DH** et le **DD**.
- 6- Les 2 catégories proposées sont **NC/P12** et **P11/P10**.
- 7- La compétition sera au format Ronde Suisse (4 tours)
- 8- Le surclassement est autorisé. Un NC ou P12 pourra jouer en P11/P10.
- 9- Les volants en plumes seront les volants utilisés pendant toute la compétition et seront à la charge des joueurs.
- 10- Maximum 14 paires par catégorie/tableaux
Soit en NC/P12 14 paires de DH, 14 paires de DD.
Soit en P11/P10 14 paires de DH, 14 paires de DD.
Ces quantités pourront être adaptées en fonction du nombre d'inscrits.
- 11- Les matchs seront auto-arbitrés.
- 12- Les rencontres Promobad sont placées sous le signe du respect et de la convivialité.
- 13- La date limite des inscriptions est fixée au **17 avril 2020**.
- 14- Le tirage au sort interviendra le **19 avril 2019**.
- 15- La participation est de **5 euros** par joueur et permet l'accès libre à une buvette (café, thé ..) Cette participation sera demandée lors du pointage des joueurs le dimanche matin.
- 16- Il n'y aura pas de présence de restauration (sandwichs, repas, boissons ...)
Les participants sont donc invités à venir avec leur propre repas.
- 17- Les inscriptions seront prises via une feuille Excel fournie par l'organisateur. Cette feuille devra être envoyée par mail à l'adresse suivante : evenement.badlieusaint@gmail.com avant le **17 avril 2020**.
- 18- L'organisateur se réserve le droit de refuser tout type d'inscription non conforme ou incomplète.
Le principe première inscription arrivée = première inscription validée sera utilisé.
- 19- Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître. Toute demande contraire devra être motivée auprès des organisateurs dans le cadre légal du droit à l'image.
- 20- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- 21- Toute participation implique l'adoption du présent règlement.